



DECLARATION LIMINAIRE

Formation spécialisée

Du Comité Social d'Administration 26 novembre 2024

Mr le Président, Mesdames, Messieurs les membres de la Formation Spécialisée du CSA.

Monsieur le chef d'établissement, en votre qualité de représentant de l'administration au sein de cette instance, **Force Ouvrière Justice** souhaite attirer votre attention sur une série de mesures et d'attaques qui visent directement les fonctionnaires, fragilisant nos droits, nos conditions de travail, et la reconnaissance de notre engagement au service de l'État et des citoyens.

1. Instauration de 3 jours de carence en cas d'arrêt maladie

L'imposition de 3 jours de carence en cas d'arrêt maladie constituerait une attaque injustifiable envers les agents publics. En assimilant systématiquement arrêt maladie et abus, le gouvernement met en cause la probité et l'engagement des fonctionnaires. Nous rappelons que l'arrêt maladie n'est pas un privilège, mais une nécessité pour préserver la santé des agents et la continuité du service public.

2. Diminution de l'indemnisation à hauteur de 90 % du salaire pendant les jours de carence

À cette mesure injuste s'ajouterait une nouvelle réduction de l'indemnisation, qui passerait à 90 % du salaire au-delà des jours de carence. Ce double coup porté aux fonctionnaires instaure une précarité accrue, en pénalisant directement ceux qui subissent des aléas de santé. C'est un mépris flagrant des réalités humaines et une politique de “marche ou crève”, que nous dénonçons fermement.

3. La fin du versement de la GIPA dès 2024

La suppression de la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA) à partir de 2024 constitue un abandon de la reconnaissance des efforts consentis par les fonctionnaires face à des salaires gelés depuis des années. C'est un coup supplémentaire porté au pouvoir d'achat des agents, dans un

contexte d'inflation galopante, où beaucoup peinent déjà à joindre les deux bouts.

4. Le gel du point d'indice

Le maintien du gel du point d'indice est une injustice structurelle qui mine les bases mêmes de la fonction publique. Les agents publics, qui subissent déjà des charges de travail croissantes et des moyens insuffisants, voient leur pouvoir d'achat continuellement dégradé. Cette situation est intenable et inacceptable.

5. Notre riposte : l'engagement de Force Ouvrière Justice

Face à ces attaques successives injustifiées, **l'Union Force Ouvrière Justice Paris** a convoqué, le 19 novembre dernier à Fleury-Mérogis, l'ensemble des syndicats affiliés pour un Conseil Syndical Interprofessionnel (CSI) exceptionnel. Notre objectif est clair : bâtir une riposte forte et unie pour défendre nos droits et exiger le respect dû aux agents publics.

Force Ouvrière Justice est prête à se mobiliser pour que ces régressions sociales ne restent pas sans réponse. Nous appelons à une action collective, car seule une union syndicale solide et déterminée permettra de contrer ces mesures asphyxiantes.

6. Une politique inhumaine : “Marche ou crève” ?

Nous dénonçons la logique sous-jacente à ces mesures : une politique inhumaine de “marche ou crève”, qui ignore les réalités du travail et de la santé des agents. **Le sous-effectif chronique et la surpopulation carcérale** sont des équations suicidaires qui abîment le moral des fonctionnaires placés sous votre responsabilité.

De même, la maîtrise des dépenses de la masse salariale et des heures ne doit pas glisser sur le rendement des fonctionnaires sous couvert de la notion de méritocratie et la gratuité des heures supplémentaires. Par ailleurs, l'effort collectif que vous prônez nous avons déjà largement contribué (covid 19, jeux olympiques et paralympiques, gel indiciaire, etc.) Le mépris affiché envers les fonctionnaires et leurs conditions de vie est inadmissible. Nous refusons qu'on nous catalogue comme une dépense publique !

Force Ouvrière Justice demande instamment une prise de conscience de la part des décideurs publics.

7. L'importance de la santé mentale au travail

Force Ouvrière Justice tient à rappeler que la santé mentale au travail doit être une priorité absolue et une cause nationale. Les conditions de travail, la pression constante, et le mépris des droits des agents ont des conséquences graves sur leur bien-être psychologique. Le service public ne peut fonctionner durablement si les agents sont à bout de souffle. Un véritable plan d'action sur la santé mentale au travail est indispensable pour prévenir les risques psychosociaux et garantir un cadre de travail digne.

8. Un plan d'action sur la santé

Force Ouvrière Justice soutient toutes les actions de préventions sur la santé et profitons pour saluer les opérations engagées dans le cadre de la lutte contre le cancer du sein « d'octobre rose ».

Cependant, au lieu de s'attaquer au portefeuille des fonctionnaires, **Force Ouvrière Justice** réclame urgemment un plan d'action ambitieux sur la santé au travail, incluant :

- **La reconnaissance des risques professionnels,**
- **Un renforcement des moyens de prévention et d'accompagnement,**
- **Une politique proactive** pour réduire les arrêts maladie évitables, non par la coercition, mais par des conditions de travail favorables et un soutien réel aux agents.

En conclusion, **Force Ouvrière Justice** exige que ces attaques cessent immédiatement. Nous appelons à un dialogue social véritable, basé sur le respect des agents publics et une reconnaissance de leur rôle essentiel. Cette casse sociale est à l'antipode de nos convictions pour un service public de qualité et attractif.

Le gouvernement doit entendre notre détermination : nous ne céderons pas devant ces injustices sociales.

Nous sommes prêts à répondre à l'appel de nos instances nationales pour défendre un service public de qualité et attractif.

Les membres du CSA Formation Spécialisée

Adresse du Bureau local : base vie 05 avenue des Peupliers 91700
Fleury-Mérogis

Mails : mafleury@fojustice.fr
fo.ma-fleury@justice.fr

Tél Externe : 0169723240/41

Tél Interne : 56314 / 56315- Fax : 01 60 15 56 15

 [Slp FO Fleury-Mérogis](#)

SLP FO Justice Fleury-Mérogis
Le 26 novembre 2024

